



Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel		Terrain d'une superficie supérieure à 500 m ²		Terrain d'une superficie inférieure ou égale à 500 m ²	
	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à 50 000 €	2 400 € TTC	2 400 € TTC	2 400 € TTC	2 400 € TTC	180 € TTC	180 € TTC
De 50 001 à 100 000 €	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC
De 100 001 à 150 000 €	3 % TTC	3 % TTC	3 % TTC	3 % TTC	3 % TTC	3 % TTC
De 150 001 et au-delà	2.5 % TTC	2.5 % TTC	2.5 % TTC	2.5 % TTC	2.5 % TTC	2.5 % TTC

*A compter du 11 décembre 2019
(Autre présentation possible si redevable différent selon la prestation)*

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI SIM CHAUVIGNY 39 rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Carte professionnelle n° CPI 8601 2016 000 003 575, délivrée le 23/01/2019 par la CCI de La Vienne
Caisse de garantie GALIAN 89 rue de la Boétie 75 008 PARIS
Adhérent n°28272 F
Siret n°482 396 231 00029
SARL Les Exclusives de l'Immobilier au capital de 72 000 euros

La délivrance d'une note est obligatoire.